

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU MARDI 20 JUIN 2017

### OUVERTURE DE SEANCE A 18h15

Nombre réglementaire de membres du conseil d'administration :	30
Quorum :	16
Nombre de membres effectivement présents :	21

	Excusé(e)	Non excusé(e)	Remplacé(e) par
M. Cavitte, représentant de la collectivité de rattachement	X		
M. Lenoir, représentant de la collectivité de rattachement	X		
Mme Fournier, représentante de la commune siège	X		
M. Favennec, personnalité qualifiée	X		
Mme Plazanet-David, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	X		Mme Kabdebon
M. Madelmont, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	X		Mme Aboubacar
M. Vigliotti, représentant des personnels ATOSS	X		
Mme Artus, représentante des parents d'élèves	X		
M. Saubion, représentant des parents d'élèves	X		
M. Marquet, représentant des parents d'élèves		X	
M. Roussel, représentant des élèves		X	

Monsieur Adrien TURON, apprenti en BTS Assistant Manager, accepte de prendre le secrétariat de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du conseil d'administration.
- Proposition de l'ordre du jour.

#### 1) – **Fonctionnement pédagogique et éducatif**

- Bilan semaine radio.
- Présentation des bilans pédagogiques des voyages scolaires 2016/2017 par les organisateurs.
- Organisation de la rentrée 2017.
- Ventilation des IMP.
- Règlement intérieur.
- Actes du conseil d'administration concernant les AED :
  - Autorisation :
    - ❖ de recruter,
    - ❖ de signer les contrats, les avenants et les recrutements de suppléants,
    - ❖ de renouveler les contrats.
- Voyages scolaires - 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

#### 2) **Gestion matérielle**

- Présentation du bilan financier des voyages scolaires - 1<sup>er</sup> semestre 2017

### 3) Gestion financière

- Actes du Conseil d'Administration concernant la gestion mutualisée des CUI :
  - ✓ Autorisation de recruter et signer les contrats des CUI du 1<sup>er</sup> degré,
  - ✓ Autorisation de signer une convention avec le collègue Clemenceau.
- Contrats et conventions :
  - ✓ Convention de mutualisation d'internat avec le LP René Cassin 2017-2020,
  - ✓ Conventions d'hébergement occasionnel,
  - ✓ Conventions d'adhésion aux groupements de commandes de denrées -année 2018.
  - ✓ Convention d'adhésion au groupement de commandes 2018-2019. « contrôles règlementaires et contrats de maintenance ».
- Admissions en non-valeur/remises gracieuses.
- Recette exceptionnelle.
- Décision budgétaire Modificative

### 4) – Questions diverses

- \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ -

A cet ordre du jour sont ajoutés plusieurs points :

- ✓ la présentation de deux projets pédagogiques par Sébastien MALAGNOUX, professeur d'anglais, pour l'année 2017-18,
- ✓ l'attribution des logements de fonction pour 2017-18,
- ✓ l'augmentation du seuil des remises gracieuses possibles sans passer devant le conseil d'administration.

Certains membres du conseil ne pouvant rester sur la totalité de la réunion, il sera tenu compte de cette contrainte dans l'ordre de passage des sujets.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des présents.

Procès verbal du conseil de la séance précédente adopté à l'unanimité des présents.

- \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ \*\_ -

## I. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

### 1) Bilan semaine radio

Un bilan est fait sur la semaine radio qui a eu lieu du 15 au 19 mai 2017. Une revue de presse contenant photos et chiffres clés est transmise.

Il ressort que sur ce projet le lycée est bénéficiaire grâce aux dons collectés pour le financement à hauteur de 11 448 €, le projet coûtant 10 848 €, un bénéfice de 600 € est réalisé.

La parole est ensuite donnée aux acteurs et personnes ayant participé au projet.

Les élèves expriment une grande satisfaction concernant ce projet, pour eux cela n'a été que du bonus et ils ont pu pour certains progresser notamment à l'oral en prenant la parole à l'antenne.

Les personnes interviewées sont également contentes d'avoir pu participer au projet et apporter quelque chose aux élèves.

Un professeur souligne l'émulation qu'a engendré ce projet et le décrit comme une belle aventure collective à conjuguer avec l'examen.

Enfin les parents d'élèves sont eux aussi satisfaits du projet qu'ils décrivent comme très bien monté et bénéfique pour les élèves.

Mme Bloyer fait un point sur la semaine avec un bilan total de 120 émissions dont 19 interviews, 16 émissions politiques et 164 élèves participants dont 86 qui se sont présentés spontanément.

### 2) Présentation des bilans pédagogiques des voyages scolaires 2016/2017 par les organisateurs

Des professeurs ont présenté les bilans des voyages scolaires ayant eu lieu cette année.

- ❖ Voyage en Irlande :  
48 élèves ont participé à ce voyage linguistique et culturel. Au cours de ce voyage, les élèves ont visité Dublin et Belfast, et il ressort des diverses activités que le voyage était intéressant et a plu au élèves.  
Il ressort également de ce voyage que le trajet fut plus agréable et que l'accueil reçu au sein des familles fut un des meilleurs depuis des années.  
Au cours de ce voyage, les élèves ont pu pratiquer la langue, découvrir la culture mais également appréhender le conflit irlandais.
- ❖ Voyage en Biélorussie :  
Ce voyage prenait la forme d'un accueil au sein de familles. Les élèves ont pu découvrir l'établissement scolaire francophone de Grodno mais également Vilnius. Les élèves semblent satisfaits de ce voyage culturel et linguistique avec un programme très varié comprenant notamment un travail intéressant sur Marc Chagall.  
Un power point sur ce voyage sera disponible prochainement sur le site du lycée.
- ❖ Voyage en Allemagne :  
Lors de ce jumelage avec un lycée allemand, 22 élèves sont partis afin de perfectionner la maîtrise de la langue mais également de découvrir la culture allemande avec un programme riche et varié. De plus, le contact avec les correspondants fut un franc succès puisque pour beaucoup est née une véritable amitié qui donnera lieu à de nouveaux échanges.

**Présentation de deux projets pédagogiques par Sébastien MALAGNOUX, professeur d'anglais, pour l'année 2017-18 :**

M. Malagnoux a ensuite présenté deux projets.

Le premier est la création d'un club international par le biais du programme MUN. Un diaporama est présenté pour expliquer cela. Le but de ce club serait de favoriser les échanges avec l'international. Il pourrait également faire l'objet d'un partenariat avec le Rotary club. Le but de cela est de travailler sur une conférence mondiale, le MUN. Cette conférence est une simulation du fonctionnement des nations unies. Ce projet mondial est piloté par Harvard et il existe deux MUN en Europe : le PAMUN à Paris et le THIMUN à La Haye. Cette année le lycée a obtenu 6 places pour le PAMUN, ce qui est exceptionnel. Cela serait l'occasion de valoriser le lycée et de faire progresser les élèves puisque cela demande un très bon niveau en anglais.

De plus ce projet serait interdisciplinaire et ouvert à tous. Il n'y a aucune sélection pour y entrer et aucun engagement. La seule sélection se ferait pour choisir les élèves qui assisteront à la conférence par le biais d'un test fournie par Harvard.

Le coût total de la participation à la conférence est inscrit sur un document dans la pochette du conseil est sera présenté en DBM, le projet en lui-même est mis au vote.

**Votants : 21**

**Pour : 21**

Le second projet présenté est l'acquisition d'IPAD pour aider les élèves, particulièrement ceux en situation de handicap, comme évoqué lors de la réunion sur les PAP.

Avec l'acquisition de ces 5 IPADS, M. Malagnoux se porterait comme référent numérique au sein de l'établissement. 4 seraient mis à disposition des élèves et un autre pour l'équipe pédagogique.

Le but de cela est de développer le travail en interactivité déjà amorcé par l'acquisition de TBI.

Enfin, le choix se porte sur du matériel Apple car dans le cas présent il semble que ce soit ce qui correspond le mieux à l'exploitation pédagogique.

☞ *Départ de Joël TRAIT à 19 h 30.*

3) Voyages scolaires – 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

Un projet est présenté seulement à titre indicatif car il n'est pas totalement finalisé et ne sera donc pas mis au vote.

Il s'agit d'un voyage en Espagne, plus précisément à Barcelone, organisé par les apprentis du BTS « Assistant de Manager ». Le but de ce voyage est de valider une compétence du référentiel qui est « négociation en langues étrangères ». En effet, de par leur lieu d'apprentissage, certains élèves auront plus de difficultés à valider cette compétence. D'où le souhait de faire un voyage scolaire.

Ce voyage durerait 5 jours et concernerait 8 élèves et 2 accompagnateurs.

Un autre projet est présenté et sera soumis au vote. Une DBM sera aussi nécessaire.

Il s'agit d'une sortie à Paris dans le cadre de l'exposition Terra Data à la cité des sciences.

Cette exposition prend fin le 15 janvier 2018 et porte sur nos vies à l'air du numérique. Ce projet se ferait sur une journée ce qui en fait une sortie et non un voyage.

Le programme n'est pas encore clairement défini mais on sait que les élèves visiteront l'exposition et participeront à divers ateliers. Le mode de transport n'est pas encore clairement connu du fait de l'incapacité de la SNCF à donner une réponse concrète.

Le budget serait de 2165 € financé par le lycée puisque cela a lieu sur du temps scolaire.

**Votants : 20**

**Pour : 20**

#### 4) DBM pour vote

Un certain nombre de DBM sont présentées et mises au vote. La plupart font suite à des demandes transmises lors des conseils d'enseignements.

Elles sont présentées dans un tableau fourni dans la pochette. On y trouve, entre autres, la participation pour un tiers de la dépense quant à l'achat de matériel pour l'EPS ou encore la Physique-Chimie suite à la réponse positive de la Région dans le cadre de la demande d'équipement 2017. On y trouve également les projets et sorties énoncés précédemment.

Ces DBM sont soumises au vote :

**Votants : 20**

**Pour : 20**

☞ *Départ d'Arthis BILLON, de Camille PAILLASSOU, de Louis PAPON et de Rémi TREMOUILLE à 19 h 45.*

#### 5) Règlement intérieur

Un projet de règlement intérieur est présenté et soumis au vote.

Ce nouveau règlement comporte des modifications tel que des ajouts dus à des problèmes auxquels le lycée n'était jusqu'ici pas encore confronté. Mais également des modifications sur des points déjà présents ou même des suppressions de points qui eux ne sont plus d'actualité.

Ces modifications concernent, entre autres, les tenues des élèves, l'utilisation de skateboards ou d'enceintes pour diffuser de la musique, mais aussi l'attitude des élèves dans les couloirs.

Un article sur le plagiat sera également prévu sur la version finale ainsi que des précisions quant au fait de respecter l'établissement. Il sera également précisé une réglementation quant aux abords immédiats du lycée.

Un point est également fait quant aux distinctions remises lors des conseils de classe.

**Votants : 16**

**Pour : 14**

**Abstention : 2**

☞ *Départ de Marie BLOYER à 20 h 35.*

#### 6) Ventilation IMP

Un document sur la ventilation des IMP est joint dans la pochette.

Ce document présente toutes les missions retenues ainsi que les indemnités retenues et le nombre d'IMP utilisées.

On y retrouve des missions de coordination ou encore de conduite de projets.

**Votants : 15**  
**Pour : 15**

☞ *Départ de Raphaël CHAUMEIL, de Christine MARCHE et de Jean-Luc GAILLARD à 20h45.*

## **II. GESTION MATERIELLE**

### Présentation du bilan financier des voyages scolaire – 1<sup>er</sup> trimestre

☞ *Sortie de Mary ROCHAIS, Pascale CAUTRES et Valérie SABARD*

Un document présentant les différents voyages ayant eu lieu est joint à la pochette. On y trouve le montant des dépenses et des recettes pour chaque voyage ainsi que le budget prévisionnel et le coût réel du voyage.

Il en ressort notamment que le voyage en Allemagne a coûté moins cher que prévu puisqu'une partie du transport a été prise en charge par les allemands.

**Votants : 9**  
**Pour : 9**

## **III. GESTION FINANCIERE**

### 1) Actes du conseil d'administration concernant la gestion mutualisée des CUI

- ✓ Autorisation de recruter et signer les contrats des CUI du 1<sup>er</sup> degré

☞ *Retour de Pascale CAUTRES et Valérie SABARD*

La convention avec le Recteur adoptée lors du précédent conseil d'administration donne la fonction d'employeur au lycée pour les contrats des CUI du premier degré, puisque les établissements du 1<sup>er</sup> degré n'ont pas la possibilité de recruter eux-mêmes.

- ✓ Autorisation de signer une convention avec le collège Clemenceau

Cette convention vise la période transitoire qui va du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018. Durant cette période le collège Clemenceau continuera de gérer les contrats existants. De plus la personne venant travailler au lycée pour assurer la nouvelle gestion sera physiquement présente au collège Clemenceau jusqu'à la rentrée 2018 même si elle travaillera pour le lycée, cela en raison d'un problème de place dans les locaux du lycée.

Les deux conventions sont mises au vote :

**Votants : 11**  
**Pour : 11**

### 2) Contrats et conventions

- ❶ **Convention de mutualisation de l'internat avec le LP René Cassin 2017-2020**

Le but de cette convention est de permettre au lycée de loger un certain nombre de ses internes au LP René Cassin puisqu'il n'y a pas assez de place dans les dortoirs présents ici. Il est précisé que lorsque les élèves sont à Cassin ils sont soumis au règlement intérieur de là-bas.

**Votants : 11**  
**Pour : 11**

② Convention d'hébergement occasionnel

Cette convention a pour but d'autoriser le lycée à héberger de façon occasionnelle à un prix défini par la Région des associations comme l'association Elisabeth My Dear et les Nuits de Nacre.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

③ Convention d'adhésion aux groupements de commandes des denrées - année 2018

La convention ci-dessous et celle qui suit, toutes les deux jointes à la pochette du CA, ont pour but d'autoriser le lycée à adhérer au groupement de commande présenté.

Cela a pour principal intérêt de pouvoir jouer et peser plus sur les prix.

Les deux conventions sont mises au vote ensemble.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

④ Convention d'adhésion aux groupements de commandes 2018-2019 « contrôles règlementaires et contrats de maintenance »

**Votants : 11**

**Pour : 11**

3) Recruter, signer et renouveler les contrats des AED

Retour dans 1-Fonctionnement pédagogique et éducatif

Cette convention vise à autoriser à renouveler les contrats des AED présents et s'il le faut en signer de nouveaux.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

4) Admission en non-valeur et remises gracieuses

Retour dans 3-Gestion financière

Il s'agit d'admettre des créances non recouvrées en admission en non-valeur.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

5) Logements de fonction

Un document est transmis. Il présente la répartition des logements de fonction. Cette dernière n'a pas changé depuis l'an passé : 12 personnes sont logées et le reste des logements reste libre pour accueillir en particulier les assistants de langues.

Il est fait état de remarques faites en fin d'année de l'état du logement mis à disposition des assistants de langues. Le Proviseur regrette que ces doléances ne soient pas remontées plus tôt afin d'être traitées au plus vite. Il veillera à ce que les assistants de langues soient contents de l'état de leur logement à la rentrée prochaine.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

6) Don du FSE

Le FSE, qui a servi d'intermédiaire, fait don au lycée des gains que le CVL a récolté lors de ses différentes actions. Le montant de ces gains est de 2155,23 €.

Ces gains serviront à financer, dans l'avenir, des projets Vie Lycéenne.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

7) Modification du seuil de remises gracieuses

Le but est d'augmenter le seuil des remises gracieuses possibles sans passer devant le conseil d'administration.  
Celui-ci passerait à 35 € au lieu de 25 €.

**Votants : 11**

**Pour : 11**

**IV. QUESTION DIVERSE**

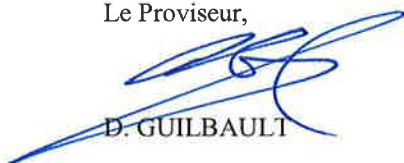
Une question a été posée en fin de conseil quant à la pratique de l'occitan en seconde et du grec en première.

L'apprentissage du grec débutant pourra être choisi en classe de première (1h/semaine).

Pour ce qui est de l'occitan, les élèves l'ayant déjà suivi au collège pourront le prendre en enseignement facultatif (2h/semaine).

Le conseil d'administration se termine autour de 21 h 20.

Le Proviseur,



D. GUILBAULT

Le secrétaire de séance,



A. TURON

